

Le : 01 mars 2017 à 21:37 (GMT +01:00)

De : "Benoit.VALLET@sante.gouv.fr" <Benoit.VALLET@sante.gouv.fr>

À : "pierre-michel.perinaud@orange.fr" <pierre-michel.perinaud@orange.fr>

Objet : TR: Pesticides : quid des études épidémiologiques et de biosurveillance ?

Monsieur le Président,

Mes services travaillent depuis plusieurs mois sur la coordination de la mise en place de deux études nationales sur les pesticides en lien avec les agences sanitaires, l'Agence nationale de santé publique - Santé Publique France (ANSP - SPF) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).

Comme vous le savez, j'avais saisi l'Institut de veille sanitaire (devenu ANSP -SPF) le 1^{er} février 2016, suite aux sollicitations de votre association mais aussi de l'Agence régionale de santé Aquitaine, afin de lui demander d'étudier la faisabilité de réaliser une étude épidémiologique sur les liens entre l'exposition aux pesticides et la survenue de cancers pédiatriques dans les zones viticoles (suite à la suspicion d'excès de cancers pédiatriques à Preignac).

L'agence m'a proposé en réponse la réalisation de deux études :

- une étude épidémiologique cas-témoins intégrée au programme Géocap mis en œuvre par l'équipe de recherche Inserm-EPICEA (Université Paris 5) dans le but d'étudier l'association entre les cancers de l'enfant et la proximité de certaines zones agricoles ; cette étude "Géocap-Agri" a d'ores et déjà débuté et doit être conduite jusqu'en 2019 ;
- une étude multi-sites d'imprégnation et d'exposition chez des riverains de zones agricoles afin d'évaluer l'exposition liée à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité de ces zones ; une étude de faisabilité est en cours afin d'en définir son contour.

Il est à noter que, lors de la conférence environnementale des 25 et 26 avril 2016, le ministre des affaires sociales et de la santé avait annoncé la réalisation par ANSP-SPF, avec l'appui et la contribution de l'Anses, de cette étude multi-sites d'imprégnation et d'exposition chez des riverains de zones agricoles. Cette étude a été inscrite dans la feuille de route pour la transition écologique 2016 (mesure 12a).

Le comité scientifique qui accompagnera les deux études nationales doit être mis en place prochainement par l'Anses et l'ANSP - SPF, après un appel à candidatures.

Le comité de suivi de ces études sera réuni le 21 avril 2017 par la Direction Générale de la Santé. Il associera les principales parties prenantes concernées par ce sujet des pesticides et aura pour objet de présenter l'état d'avancement des deux études, le programme Géocap-Agri et l'étude de faisabilité relative à l'étude multi-sites d'imprégnation et d'exposition aux pesticides. Un projet de questions-réponses sur les pesticides, élaboré en lien avec les deux agences, ayant pour objectif de préconiser des conduites à tenir pour la population générale afin de limiter son exposition aux pesticides, fera également l'objet d'un point lors de ce comité.

Une invitation pour ce comité de suivi sera prochainement adressé à l'ensemble des membres dont votre association fait partie.

Par ailleurs, j'ai bien reçu votre courrier daté du 13 janvier 2017 me rappelant l'importance de réaliser les deux études et de respecter les échéances fixées lors de la réunion du 5 juillet 2016. **La réunion du comité de suivi a dû être retardée par rapport au calendrier initialement prévu afin de consolider le financement de ces études** et de pouvoir présenter des éléments suffisamment avancés sur ces études conduites par les agences.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser rapidement ces éléments sur votre site internet afin d'apporter des éléments de réponse au message relayé par l'Association que vous présidez.

Soyez convaincu, Monsieur le président, que le sujet des pesticides et de leurs effets sur la santé de la population générale est au cœur des préoccupations de la Direction Générale de la Santé.

Pr Benoît VALLET

[Directeur général de la santé](#)